



LAFFREY

LE JOURNAL DES FREDEYARDS

Edition N°3 – Octobre 2020

Sommaire

Le mot du maire	P 1
Le recensement de la population fredeyarde	P 2 - 3
La sécurité renforcée	P 4 - 5
L'été fredeyard : un retour en image	P 6 - 7
La rentrée scolaire	P 8
Des exercices militaires	P 8

Chères Fredeyardes, chers Fredeyards,



La saison estivale s'est très bien terminée. Malgré l'annulation de quelques manifestations majeures face à la situation sanitaire actuelle et des débuts très compliqués, de nouvelles manifestations se sont installées à Laffrey. Le public était au rendez-vous, l'objectif fixé des recettes des parkings payants et des pédalos a été plus qu'atteint. L'équipe en place a fait un travail remarquable et d'un grand professionnalisme.

Compte tenu du contexte actuel et de la mise en place retardé du conseil municipal, nous allons parvenir à la réalisation de nombreux projets mais nous n'en sommes qu'aux prémices. Le budget communal de cette l'année a été voté le 28 juillet 2020.

Pour le moment, nous ne pouvons pas établir un agenda des animations à venir face à l'évolution de la propagation du virus en Isère. Je compte sur votre sens des responsabilités individuelles pour vous protéger et surtout protéger les personnes les plus fragiles. Le respect des gestes barrières reste la mesure la plus efficace pour contrer ce virus, ne nous relâchons pas !

Pour votre information, la requête déposée au tribunal administratif de Grenoble concernant l'annulation des opérations électorales du 15 Mars 2020 sur la commune de Laffrey a été rejetée le 28 Septembre 2020.

En complément de ce journal, vous trouverez une lettre d'information concernant les travaux en cours de réalisation sur la RN85. Cela ne sera pas facile pour notre commune mais il est important de redoubler de vigilance.

Philippe FAURE, Maire de Laffrey

Le JOURNAL des Fredeyards

est un journal édité et imprimé
par la Mairie de Laffrey
Imprimé en 230 exemplaires

Directeur de publication : Philippe FAURE
Rédaction et mise en page : Magalie LE MEUR,
Coline DELVOYE et Daniel DE GRANDIS

Horaires d'ouverture de la mairie

Ouverture au public: A partir du 12 Mai, le secrétariat de la mairie sera ouvert SEULEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Le public, une personne à la fois et muni de masque, sera reçu dans la salle du rez-de-chaussée.

Tel: 04 76 73 10 21 - Courriel: contact@laffrey.fr

Site internet: www.laffrey.fr

FaceBook: Mairie de Laffrey

Le recensement de la population dans la commune de Laffrey est prévue du 21 Janvier au 20 Février 2021.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'ensemble de la population est recensée une année sur cinq.

A quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement ...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire et confidentielle ; toutes les statistiques produites étant anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Comment ça marche ?

Avant la collecte :

Le maire doit désigner un **coordonnateur communal** chargé de la mise en œuvre de l'enquête de recensement. Il se charge de la préparation de la collecte et de son suivi, notamment de l'encadrement au quotidien de l'agent recenseur. Daniel DE GRANDIS a été nommé coordinateur communal et Magalie LE MEUR coordinatrice adjointe.

Le maire doit ensuite désigner un agent recenseur qui assurera la collecte du recensement auprès des habitants.

L'INSEE participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Pendant la collecte :

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Après la collecte :

Le maire signe le récapitulatif de l'enquête et envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recrutement d'un agent recenseur

Les agents recenseurs ne peuvent exercer, dans la commune qui les emploie, des fonctions électives au sens du code électoral. Le nombre de logements confiés à un agent recenseur doit également correspondre à sa disponibilité réelle, notamment au regard de ses éventuelles autres activités professionnelles et de ses contraintes personnelles.

Les agents recenseurs doivent en particulier être disponibles en soirée et le samedi pour rencontrer les habitants.

Nous sommes à la recherche d'un agent recenseur, ce travail est bien évidemment rémunéré.

- **Période de travail** : de début janvier à fin février-début mars (pendant 7 semaines environ dans les communes de moins de 10 000 habitants)

- **Descriptif des tâches à réaliser**

- se former aux concepts et aux règles du recensement,
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
- relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine,
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

- **Profil recherché**

La fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités :

- Disponibilité : la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit contacter l'ensemble des habitants de son secteur dans des délais très courts. Pour cela, il doit être en capacité de se rendre dans toutes les adresses de son secteur à différentes heures de la journée du lundi au samedi. Une partie de la population est accessible en soirée, mais de nombreuses personnes sont aussi joignables en journée (retraités, personnes en horaires décalés, personnes sans emploi...)

Par ailleurs, la présence aux séances de formation est obligatoire (elle a lieu dans les quinze premiers jours de janvier).

- Capacité à assimiler les concepts : l'agent recenseur doit assimiler et mettre en oeuvre les concepts et les règles qui lui sont détaillés lors de sa formation. Il doit savoir se repérer et lire un plan. Il doit savoir remplir un formulaire administratif simple.

- Capacité relationnelle : l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre et argumenter, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires, répondre à leurs questions. Courtoisie et bonne présentation sont indispensables.

- Moralité, neutralité et discrétion : l'agent recenseur est au contact de la population et peut être invité à pénétrer dans le logement des personnes recensées. Il ne doit en aucun cas y faire état de ses opinions ou éventuels engagements politiques et, bien entendu, il doit être d'une parfaite moralité. Il doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter.

- Sensibilisation à internet : l'agent recenseur doit systématiquement proposer aux habitants de répondre par internet. Il n'a pas besoin d'être un spécialiste de ce média, mais il doit en avoir une connaissance minimale. Par ailleurs, il doit maîtriser l'usage des SMS sur téléphone portable.

Si vous souhaitez postuler, merci d'envoyer votre candidature à la Mairie de Laffrey 66 Route Napoléon ou via l'adresse mail contact@laffrey.fr avant le 1^{er} novembre 2020.

La crise sanitaire a entraîné un autre mode d'organisation. La mise en place du nouveau conseil municipal à l'approche de la saison estivale et le déconfinement nous a amené à nous adapter face aux aléas, parfois dans des délais relativement courts.

Une amélioration des aménagements de notre territoire était importante à réaliser avant le démarrage de la saison et limiter au maximum les problèmes récurrents chaque été : problème de circulation, parking sauvage, incivilités ...

Autour du lac, de nouvelles installations ont vu le jour ainsi qu'un renforcement des pierres mises en place sur les bords des routes:



Création d'un nouveau cheminement à la sortie du parking et de la descente de la route du Lac Mort ; et d'un passage piéton.



Mise en place du marquage au sol et du panneau STOP à la sortie des 2 parkings payants

(ci-contre parking route du Lac Mort)



Démontage du ponton du lac de Laffrey suite au manque de sécurité pour les personnes. Il est réservé uniquement à la barque de sécurité des pédalos et enlèvement des pédalos dégradés près des WC publics

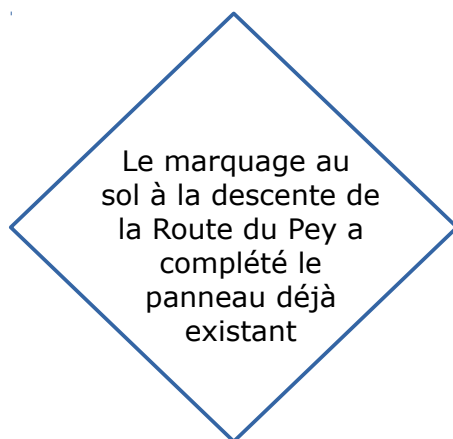
Sur la Route Napoléon, d'autres agencements ont été créés:



Deux radars pédagogiques ont été placés sur la Route Napoléon, renforçant encore les installations déjà existantes sur cette route à fort trafic.

Ils affichent la vitesse réelle des véhicules grâce à un capteur. Ce dispositif vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser.

Le radar pédagogique affiche la vitesse en vert si l'usager est en deçà de la limite et en rouge au-delà. Il affiche également un message d'information qui évolue en fonction de la vitesse mesurée, RALENTIR puis DANGER afin d'inciter les usagers à adapter leur comportement.



Le marquage sur la Route Napoléon a été refait en partie, avec l'affichage de la Zone 30 et la création de deux signalisations supplémentaires au niveau de la Place de l'Ecole « Danger, traversée d'enfants ».



L'ETE FREDEYARD: un retour en image

Le journal des Fredeyards

Malgré la crise sanitaire et l'annulation de deux événements incontournable à Laffrey (l'animation sportive organisée par l'UT4M et la traditionnelle fête du lac) notre commune a accueilli un grand nombre de touristes et autres vacanciers, venus profiter de quelques moments de détente au bord de la plage, dans les commerces de la commune ou de nouvelles animations.



Suite à des incivilités commises au début de la saison estivale, les gendarmeries de VIZILLE et de LA MURE étaient présentes quotidiennement sur ce secteur touristique, à raison de quatre passages par jour.

Alternant patrouilles pédestres et en véhicule, les militaires ont maintenu une présence forte et visible autour des lacs de Laffrey. Des verbalisations contre le stationnement sauvage ont été bénéfiques puisque dans l'ensemble, les automobilistes ont privilégié les parkings payants et peu de personnes se sont garées sur les trottoirs par rapport aux années précédentes. Ce fut un travail sans relâche en coordination avec les services de gendarmerie et notre équipe.

De plus, en coordination avec le conseil départemental, les lignes régulières de bus menant à Laffrey ont fait l'objet d'une attention particulière lors des arrivées, des départs et sur le trajet suite à des incivilités afin de rassurer usagers et conducteurs.

Ces services ont été régulièrement ponctués par des opérations anti-délinquance mettant en action le maître-chien, spécialisé dans la recherche de stupéfiants.

La loi des Scouts dite la Promesse : Solidarité, Entraide et Environnement



Cet été, pendant deux semaines, le site de la Prairie de la Rencontre a changé de couleurs. Une trentaine de jeunes Scouts âgés entre 13 et 17 ans ont pu découvrir notre commune, à travers différentes activités (randonnées, voile, cérémonie,...).

Avec huit euros par jour et par personne, ils ont appris à vivre en communauté, à partager, à se respecter et à communiquer entre eux. Après avoir choisi son parrain parmi les habitués des camps, les nouveaux se soumettent à la cérémonie de la loi Scout « La promesse ».

Nous avons passé un très bon moment en leur compagnie.

Pour les amoureux(ses) de belles voitures et de motos



Cet été, nous avons accueilli trois belles concentrations : une de voitures avec des modèles de la marque Porsche et deux autres de motos. L'une d'entre elles comprenait essentiellement des Harley organisée par Grenoble Alpes chapter France ; et l'autre l'arrêt d'une étape à Laffrey à l'occasion du premier Run Bikers Tour de France, organisée pour la fédération des Bikers de France.



La nouveauté de l'été : le marché artisanal

Marché Artisanal
Laffrey
"Les estivales du Lac"

Retrouvez les marchés artisanaux
Les dimanches : 26 Juillet 2020
(de 10h à 19h) 9 Aout 2020
23 Aout 2020

Une ambiance chaleureuse vous y attend tout au long de ces marchés. Des créateurs de la région à découvrir sans détour.

Le 26/07 et 09/08 Route de Napoléon
Le 23/08 Route du Lac

Ville de Laffrey
La Motte d'Avellanin
La Mure

Ne pas jeter sur la voie publique
06 77 16 91 99

Corine Guy, artisan d'art sellier maroquinerie, est à l'initiative de cet événement. Sous le nom de la Griffes de la Dragonnière, trois marchés ont été organisés cet été. La démarche était de faire découvrir plusieurs métiers d'art, créateurs de bijoux, de jouets en bois ... Une volonté de renouveler le marché l'année prochaine, de l'organiser plus à l'avance et de trouver d'autres artisans (ou pourquoi pas amener des producteurs locaux tels que fromages, viandes, fruits et légumes ...)

Le SwimRunMan : le sport extrême présent en 2021 pour leur 5ème édition à Laffrey

HEAD

SWIMRUNMAN
GRANDS LACS DE LAFFREY

22 • 08 • 2021
www.swimrunman.fr

Depuis maintenant trois ans (2017), le SwimRunMan a pris sa place à Laffrey et a su s'imposer comme l'un des grands événements sportifs du plateau. Cette année, pour sa 4ème édition, 800 sportifs étaient au rendez-vous contre 300 la première année.

Le parcours est en constante évolution pour proposer des chemins encore plus vertigineux et sportifs.

Nous remercions vivement les organisateurs qui font preuve de beaucoup de professionnalisme et ont su s'adapter aux contraintes sanitaires imposées.

LA RENTREE SCOLAIRE

Le journal des Fredeyards

La rentrée scolaire à l'école de Laffrey était le mardi 1^{er} septembre mais échelonnée pour les élèves de petite section de maternelle.

134 élèves ont repris le chemin de l'école.

Ce fut une rentrée pas comme les autres, seuls les parents des élèves de maternelle pouvaient accompagner leurs enfants en classe.

Cette année, au vue des effectifs scolaires, une demande d'ouverture d'une 6ème classe a été envisagée à Saint-Théoffrey. Cette démarche n'a pas abouti, l'inspecteur académique ayant donné un avis défavorable.

Le jour de la rentrée, les élèves ont également reçu la visite du député Mr Jean-Charles COLAS-ROY que nous avons eu l'honneur de rencontrer lors de sa dernière venue à Laffrey.

Les élus des communes de Cholonge, Saint-Théoffrey et Saint-Barthélémy de Séchilienne étaient aussi présents lors de cette entrevue.

Le saviez-vous ?

A la rentrée scolaire de 2020-2021, 39 élèves sur les 134 inscrits sont fredeyard(e)s

- 25 élèves PS – MS
- 25 élèves MS– GS
- 25 élèves CP – CE1
- 28 élèves CE1 – CE2
- 31 élèves CM1 – CM2



DES EXERCICES MILITAIRES A LAFFREY

Le journal des Fredeyards



Les 18 et 19 Septembre, un exercice majeur d'entraînement au combat aéroterrestre de haute intensité des unités de l'armée de Terre s'est déroulé sur notre commune.

La 4e édition de l'exercice BACCARAT s'est déroulée cette année dans les Alpes du 14 septembre au 25 septembre 2020. Répartis sur 4 départements, les 1 200 soldats,

27 unités et 30 hélicoptères de combat se sont entraînés dans le respect des règles sanitaires liées au COVID-19.

Cet exercice majeur en terrain libre s'est déroulé sur un quadrilatère de 150 kilomètres de front sur 250 kilomètres de profondeur (VALENCE – GRENOBLE – GAP – BRIANÇON).

Les unités ont réalisé des actions en combinant les moyens aériens et terrestres.

Ces exercices ne peuvent pas être communiqués en avance de part leur confidentialité. Nous avons pu néanmoins observer les vols des hélicoptères de l'armée de jour comme de nuit et leurs véhicules posés sur le site de la Prairie de la Rencontre.

